

# DYPA

## Dynamiques patrimoine et cultur

### **PROGRAMME GALILÉE 2014 : COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC L'ITALIE**

**Galilée est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-italien. Il est mis en uvre en Italie par l'Universita Italo Francese (UIF) pour le compte du Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche (MIUR) et en France par les ministères des Affaires étrangères (MAE) et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).**

Date limite de soumission des dossiers le **4 mars 2013**

#### **Types de projets concernés**

L'objectif de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux pays, en favorisant les nouvelles coopérations par des échanges impliquant une participation

significative de jeunes chercheurs. Les projets ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre de ce programme ne sont pas recevables pour une nouvelle candidature.

Les 3 thématiques éligibles pour 2014 sont :

Protection de l'environnement, étude du climat, écotecnologies appliquées aux domaines marin, fluvial, du sol, de l'air ou de la biosphère ;

Développement des technologies innovantes (biotechnologies, nanotechnologies, technologies de l'information et de la communication, modes de transport innovants, etc.)

;

Recherches en sciences humaines et sociales appliquées à l'espace méditerranéen.

### **Critères concernant l'équipe constituée**

La participation active et la mobilité de jeunes chercheurs, en particulier doctorants ou post-doctorants est l'un des tout premiers critères de sélection.

### **Modalités de fonctionnement**

Le financement porte sur la prise en charge des indemnités de séjour et des voyages des chercheurs engagés dans le programme. Pour la partie française ces indemnités s'élèvent à :

indemnités de séjour : 110 EUR/jour,

voyages : remboursement sur frais réels dans la limite de 400 EUR par aller-retour France/Italie.

Le financement est accordé pour une année.

### **Modalités de candidatures**

Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : 4 mars 2013

Diffusion des résultats : juin 2013

Début des projets : 1er janvier 2014

Remise du rapport final, au plus tard : 31 Mars 2015

Consulter les modalités de saisie en ligne des dossiers de candidature (cf ci-dessous "En savoir plus").

Contacts pour le programme

Pour la partie française

Ambassade de France en Italie

Service pour la science et la technologie

Piazza Farnese, 67

00186 ROME

Tél. (0039) 0668601572

Fax : (0039) 0668601580

Mél : scientifique.rome-amba@diplomatie.gouv.fr

Site Web : [www.ambafrance-it.org](http://www.ambafrance-it.org)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### En savoir plus

### Contact

Laboratoire ESR et CHCSC

Hélène Veillard

[helene.veillard@uvsq.fr](mailto:helene.veillard@uvsq.fr)